

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XIII^{me} ANNÉE

1897



1^{er} NOVEMBRE

No. 11.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

SOMMAIRE. — Comment vivent et respirent les âmes séraphiques, 361. — Saint François d'Assise, 365. — Saint Jean de Capistran, 369. — Saint Elzéar et Sainte Delphine, 372. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, 374. — Etude historique du Tiers-Ordre au Canada, 376. — Missions Franciscaines, 378. — Petite correspondance, 379. — Chronique Franciscaine, 385. — Chronique Antonienne, 389. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, 392. — Actions de grâces diverses, 393. — Nos *Primes* pour l'année 1898, 394. — Nécrologie, 395.

Comment vivent et respirent les âmes séraphiques



La prière est le commencement, le milieu et la fin de tout bien ; la prière éclaire l'âme, et lui fait discerner le bien et le mal. Tout pécheur doit chaque jour, avec toute la ferveur de son âme, prier Dieu qu'il lui donne une connaissance parfaite de ses propres misères, de ses péchés, des bienfaits qu'il a reçus ou qu'il reçoit du bon

Dieu. Mais l'homme qui ne sait pas prier, comment peut-il connaître Dieu ? Et tous ceux qui veulent se sauver, s'ils comprennent leurs intérêts, doivent avoir recours à la prière.

Frère Egide disait : Un homme dont le fils aurait mérité la mort ou l'exil, s'empresserait de solliciter, la nuit, le jour, à toute heure, la grâce de son fils ; il offrirait des présents, emploierait toutes ses ressources, et celles de tous ses amis et de ses parents. Or, si l'on fait cela pour un fils qui est mortel, combien plus devrait-on s'empresser de prier Dieu pour soi-même, de faire prier par les hommes de bien et par les Saints, qui sont dans le ciel ; car il s'agit de sauver notre âme qui est immortelle, et exilée de la cité céleste, ou même condamnée à la mort éternelle, pour de nombreux péchés !

Un frère dit à frère Egide : Mon Père, il me semble qu'un homme doit bien s'affliger quand il est sans dévotion en priant. Frère Egide lui répondit : Mon frère, je vous engage à faire tout doucement ce que vous faites ; car, si vous aviez un peu de bon vin dans un tonneau, où il y a encore de la lie, vous craindriez de le remuer, pour ne pas mêler le bon vin à la lie. Eh bien ! tant que la prière ne sera pas dégagée de toute concupiscence vicieuse ou charnelle, elle ne recevra pas les consolations divines. car elle n'est pas claire aux yeux de Dieu, elle est mêlée à la lie du vice charnel. C'est pourquoi on doit s'efforcer, autant qu'on peut, de se séparer de toute la concupiscence vicieuse, afin que notre prière soit pure aux yeux de Dieu, et qu'elle nous procure la dévotion et les divines consolations.

Un frère demandait à frère Egide : Mon Père, comment se fait-il que, quand on prie Dieu, on est plus tenté et plus combattu que dans aucun autre temps ? Frère Egide lui répondit : Lorsqu'un homme doit vider une affaire devant le juge, il s'adresse à celui-ci, lui expose ses raisons et lui demande conseil et assistance. Mais son adversaire, informé de ses démarches, se hâte d'accourir aussi pour combattre et contredire la demande de cet homme : et il cherche à prouver le contraire de tout ce qui a été dit. De même lorsque l'homme va prier, il demande à Dieu assistance dans sa tiédeur ; mais aussitôt comparait l'adversaire, le démon, avec ses tentations, pour lui résister et le contredire : il emploie tous ses efforts, son adresse et ses arguments, pour arrêter la prière et empêcher qu'elle ne soit accueillie de Dieu, et que l'homme n'en retire quelque consolation. Nous-

pouvons bien nous convaincre de ces faits : car quand nous parlons des choses du siècle, nous n'éprouvons ni tentations, ni distractions : mais si nous voulons prier pour charmer et consoler notre âme en l'entretenant de Dieu, aussitôt nous nous sentons assaillis de diverses tentations, que les démons nous suggèrent, pour faire divaguer notre pensée, afin que l'âme n'éprouve aucune jouissance de l'entretien qu'elle a avec Dieu.

Frère Egide disait : L'homme qui prie doit faire comme un bon cavalier dans le combat ; qu'il soit percé ou frappé par l'ennemi, celui-ci ne cesse pas de combattre vaillamment, pour triompher et se réjouir ensuite de la victoire : mais s'il quittait le combat dès le premier coup, il se couvrirait de honte et serait méprisé. Ainsi devons-nous nous conduire nous-mêmes, c'est-à-dire que nous ne devons pas cesser de prier à la moindre tentation ; mais nous devons résister courageusement : car, *heureux celui qui supporte les tentations*, dit saint Paul : parce qu'en triomphant, il recevra la couronne de la vie éternelle : mais s'il cesse de prier parce qu'il éprouve des tentations, il est certain qu'il sera confondu, vaincu et défait par son ennemi le démon.

Un frère demandait à frère Egide : Mon Père, j'ai vu des hommes qui avaient reçu de Dieu la grâce de la dévotion jusqu'aux larmes quand ils priaient, et moi, je ne puis éprouver rien de tel quand je prie. Frère Egide répondit : Mon frère, je vous conseille de travailler humblement et fidèlement dans votre prière : parce que l'on ne peut obtenir les fruits de la terre sans travail ; et même après le travail, le fruit n'arrive pas aussitôt, mais bien quand la saison est venue. De même Dieu n'accorde pas ses grâces aussitôt qu'on prie, mais il attend que le temps convenable soit arrivé, et que l'esprit soit dégagé de toute affection charnelle ou de tout vice. Donc, mon ami, travaillez humblement dans la prière : parce que Dieu qui est bon et secourable voit tout et discerne ce qui est mieux ; et lorsqu'il sera temps, il vous donnera beaucoup de consolations.

Un autre religieux dit à frère Egide : Que faites-vous, que faites-vous, frère Egide ? Celui-ci répondit : Je fais mal. — Mais quel mal faites-vous ? reprit le frère. Frère Egide se tournant vers un autre frère lui dit : Dites-moi, mon frère, qui croyez-vous qui soit plus prompt, ou Dieu à nous accorder ses grâces, ou nous à les recevoir ? Le frère répondit : Il est certain que Dieu est plus prompt à nous donner sa grâce que nous à la

recevoir. Et frère Egide poursuit : Eh bien, faisons-nous le bien ? — Nous faisons plutôt le mal, reprit le frère. Mon frère, dit le frère Egide au premier interlocuteur : Ceci nous démontre que nous faisons mal ; et lorsque je vous disais que je faisais mal, je disais vrai.

Frère Egide disait : Plusieurs actions sont louées et recommandées dans la sainte Ecriture ; à savoir : Les œuvres de miséricorde et d'autres saintes actions : mais le Seigneur, en parlant de la prière, s'est exprimé ainsi : Le Père céleste cherche et veut des hommes qui l'adorent sur la terre en esprit et en vérité. Frère Egide disait encore que les véritables religieux sont semblables aux loups, parce qu'ils sortent rarement en public, et jamais sans une grande nécessité. Mais ils se hâtent aussitôt de rentrer dans leur retraite, sans converser avec le monde ni y demeurer longtemps. Les bonnes œuvres ornent l'âme.

Un ami intime de frère Egide lui dit un jour : Mon Père pourquoi ne sortez-vous pas quelquefois pour parler des choses de Dieu, pour enseigner les chrétiens, et leur procurer le salut ? Frère Egide lui répondit : Mon ami, je veux faire du bien à mon prochain avec humilité et sans dommage pour mon âme, c'est-à-dire par la prière. Le frère lui dit : Mais au moins vous devriez visiter quelquefois vos parents. Frère Egide lui répondit : Ne savez-vous pas que Dieu dit dans son Evangile : *Celui qui abandonnera pour moi son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et ses biens, en recevra le centuple.* Et il ajouta : Un gentilhomme s'est fait religieux, et les biens qu'il apportait s'élevaient peut-être à soixante mille livres. Quels grands présents sont donc réservés à ceux qui pour l'amour de Dieu abandonnent d'aussi grands biens, puisqu'il donne le centuple de ce qu'il reçoit ! Mais aveugles que nous sommes, quand nous voyons un homme vertueux être agréable à Dieu, nous ne pouvons comprendre sa perfection à cause de notre imperfection et de notre aveuglement.

Un homme vraiment occupé des choses spirituelles voudrait à peine voir ou écouter quelqu'un, si ce n'est par nécessité ; parce que l'homme qui vit pour les choses spirituelles désire constamment être séparé du monde, pour rester uni à Dieu par la contemplation. Frère Egide dit à un frère : Mon Père, je voudrais bien savoir ce que c'est que la contemplation. Le frère répondit : Mon Père, je ne sais pas. Alors frère Egide dit : Il me semble que l'état de contemplation est un feu divin et une

dévotion suave émanant de l'Esprit-Saint, un ravissement, une élévation de la pensée qui s'enivre de la considération et du goût ineffable des douceurs divines ; c'est une douce, tranquille et suave joie de l'âme, qui demeure suspendue, et ravie en admiration devant la gloire des choses célestes ; c'est un sentiment intérieur et ardent de cette gloire céleste et inénarrable.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PANÉGYRIQUE

PRONONCÉ PAR LE RÉV. MONSIEUR FOURNET, P. S. S.

DANS L'ÉGLISE DES FRANCISCAINS A MONTRÉAL.

" Mihi vivere Christus est "
Ma vie c'est Jésus-Christ
(P'IIIIP. I. 21.)

MES FRÈRES,



L'HOMME assez faible ou assez aveugle pour faire des maximes du monde la règle de sa conduite et s'abandonner sans résistance à l'influence de son esprit, ne comprend rien à ce langage de la foi et de l'amour. Il ne voit là qu'un voile dont se sert une mysticité malade pour se cacher le vide de ses aspirations, ou tout au plus, l'évidente exagération d'une piété mal éclairée. Pour lui, amasser des richesses qui lui permettront de transformer sa vie en une longue partie de plaisir et de se frayer un chemin aux dignités et aux honneurs : voilà le rêve de ses jours et de ses nuits ; voilà l'idéal dont la réalisation sollicite tous ses efforts : voilà sa vie.

Pour vous, mes Frères, vous vivez, il est vrai, au sein de ce monde pour qui le Sauveur n'a pu former une prière : " Je ne prie pas pour le monde " ; mais, grâce à Dieu, vous ne lui appartenez pas. Vous avez un autre Maître : Magister vester unus est, Christus : Vous n'avez qu'un Maître, c'est Jésus-Christ. Il a une place à part, une place de choix dans les appréciations de

Votre intelligence, dans les affections de votre cœur, dans la direction de votre vie. Vous lui avez dit dans la sincérité de vos âmes comme jadis Simon-Pierre : " Seigneur, à qui irons-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle ? " et sans hésiter vous vous êtes mis à sa suite. Toutefois, si grande est la faiblesse humaine, si nombreux, si puissants sont les obstacles que rencontrent nos meilleures résolutions, que rarement Jésus-Christ a dans notre vie la part que nous lui avons vouée.

Aussi, nous sera-t-il éminemment utile et salutaire le spectacle de cette âme héroïque et sainte, dont le ciel et la terre applaudissent à l'envi de concert, en ce jour, le triomphe. A voir le Séraphique François d'Assise s'élever d'une aile rapide au-dessus des biens périssables d'ici-bas, s'abandonner au souffle divin qui l'entraîne vers Jésus-Christ, s'oublier et mourir à lui-même pour permettre au Sauveur de substituer sa propre vie à la sienne, de régner en son âme, en un mot, pour se laisser vivre de la vie même de Jésus-Christ ; à l'entendre jeter à la terre ce cri, expression à la fois de ses aspirations les plus vives et de la réalité la plus précieuse, ce cri qui doit retentir de siècle en siècle aux oreilles des générations qui se lèvent comme une provocation à l'abnégation, à l'amour et au dévouement : " Mon Dieu et mon Tout, " fidèle écho de la parole de S. Paul que j'ai choisie pour texte : " Ma vie, c'est Jésus-Christ, " à voir, dis-je, une telle vie, à entendre de tels accents, vos âmes se sentiront plus détachées des ombres et des vanités de la terre, et plus désireuses d'appartenir au Sauveur, se prendront à dire avec résolution : " Oui, je le comprends, plus de doute pour moi, plus d'hésitation : le meilleur, c'est de m'attacher à Jésus-Christ ; en dehors de lui toute vie n'est qu'une mort ; ma vie, c'est Jésus-Christ, " *mihi vivere Christus est.* " O l'admirable chrétien, s'écrie St Bonaventure, qui dans sa vie, dans sa mort même n'a cherché qu'une chose : être conforme à Jésus-Christ !

François s'attachait si étroitement à son Sauveur que sa vie à partir du jour de sa conversion ne fut qu'un long sacrifice. Nous y trouvons les trois actes principaux du sacrifice : la *séparation* de la victime, son *immolation* à Dieu et ce don de soi, si bien nommé *communio*. François se sépare de tout en se jetant éperdûment dans les bras de la Pauvreté et des humiliations qui lui font cortège, il s'immole en se livrant au glaive de la souffrance et au feu du divin amour ; enfin il se donne par ses travaux

apostoliques et surtout par la fondation de ces ordres religieux qui ne sont si admirables et si florissants que parce qu'ils participent pleinement à son esprit.

Mais avant de nous engager dans le développement de notre sujet, recueillons-nous un moment sous le regard de Marie et demandons-lui ensemble ces grâces qui éclairent l'intelligence, échauffent le cœur et font germer ces résolutions efficaces, sources de vertu et de sainteté, en lui disant :

Ave Maria.....

I Point. — Nous remarquons dans tous les hommes une inclination si universelle et si forte vers les biens de la terre qu'il faut bien convenir qu'une main l'a gravée au fond de notre nature. Destiné par Dieu à régner sur la création, l'homme avait reçu la première qualité d'un bon roi : l'amour de ses sujets. Mais ce sentiment était pur et sans désordre comme son cœur. Seul intelligent au milieu de tant d'êtres inanimés ou sans raison, seul capable d'aimer et de louer Dieu, il renvoyait en haut les hommages qu'il recueillait en bas, et son cœur s'élevait entre le ciel et la terre comme un encensoir d'où le parfum monte et plus pur et plus suave que la main ne l'y a jeté.

Comment ce bel ordre fut à jamais troublé par le péché, vous le savez. L'homme tombe, et voici que cette tendance de son cœur vers la terre, triste débris de son sceptre brisé, souvenir de son antique grandeur, loin de disparaître avec elle, subsiste tout entière : que dis-je ? elle s'accroît de toutes les pertes qu'éprouve l'amour qui le portait vers Dieu, et de tout le poids des besoins qui viennent s'abattre sur sa nature déchue. Car, dépouillé de ses plus nobles privilèges, maudit dans les œuvres de ses mains et dans cette terre dont les produits ne viendront qu'à regret au secours de son infirmité, l'homme sent peser lourdement sur lui mille nécessités, qui s'ajoutent à son inclination native pour l'entraîner vers la terre.

Dès lors, posséder les biens de ce monde, s'impose à ses yeux, avec l'implacable exigence d'une loi de nature, et il regarde comme un malheur et un opprobre d'être dans le dénûment et dans la pauvreté : il en rougit comme d'un vice. C'est le sentiment de toute l'antiquité païenne qui, par la bouche de ses poètes, prie le ciel de l'arc-bouter de tous les maux, pourvu qu'il lui épargne celui de tendre la main et de se nourrir du pain de l'étranger, et relègue au fond des enfers en compagnie de la peste et

de la guerre pour y torturer les coupables ce qu'ils nomment *turpis Egestas*, la rebutante, la honteuse pauvreté.

Ah ! il est temps que vous veniez, Seigneur Jésus, désabuser les cœurs mortels trop enchantés des biens d'ici-bas. Venez rétablir la vérité ; venez nous apprendre par votre exemple et par vos paroles que les biens véritables ne sont pas ni l'or, ni les plaisirs sensibles, ni les honneurs, ni tout ce qui flatte nos



convoitises, ni tout ce qui passe ; aux clameurs de la terre qui répètent : Heureux les riches ! Heureux ceux qui jouissent ! venez opposer l'autorité de la parole divine et nous dire : Heureux les pauvres ! Heureux ceux qui pleurent ! Il est venu, il a vécu, il a passé, dans quelle condition, en quel équipage ? vous le savez. Il a pu dire de lui-même en toute vérité : "Les renards ont leur tanière, et les oiseaux du ciel leur nid : pour le Fils

de l'homme, il n'a pas où reposer sa tête."

Mais si ces leçons du divin Maître n'ont pu nous suffire, si notre intelligence aveuglée par la passion s'est écriée : " Cette parole est dure et qui peut la supporter ? " si enfin nous avons pu croire exagéré ou impraticable le conseil du Sauveur, levez-vous, levez vous, ô Pauvre du Christ, ô Bienheureux François, et venez nous instruire par votre vie du dédain que doivent faire les âmes chrétiennes des prétendues richesses de la terre.

(A suivre.)

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE THÉOLOGIEN ET LE DOCTEUR DE LA SOUVERAINETÉ
PONTIFICALE (*Suite*)

LE Pontife Romain est le monarque souverain de l'Église et du monde : sa royauté, loin d'être une vaine abstraction, est un fait vivant et palpable : elle agit, elle parle, elle gouverne dans les conditions ordinaires de l'existence de l'homme, c'est-à-dire dans les conditions de l'espace et du temps. Dès lors, il lui faut un trône, une demeure, une résidence ici-bas : " car, sans les choses temporelles sur la terre, on ne peut vivre : elles y sont l'accessoire indispensable des choses spirituelles. " Il est la bouche du Christ, le docteur infallible de la morale et de la vérité. Pour enseigner et définir, pour accomplir pleinement les actes de son sublime ministère, il lui faut la parole et la parole libre. Il faut qu'il y ait, sur un point de l'univers, une chaire du haut de laquelle le Pape puisse parler et se faire entendre, écrire et proclamer ses décrets, et où sa parole et sa main soient libres comme sa conscience. — Il est l'arbitre des nations et le juge des rois. Pour que ses décisions, ses ordres, ses anathèmes, planent toujours visiblement au-dessus de l'intérêt et de la crainte, au-dessus des intrigues et des menaces, il faut que jamais la tiare n'apparaisse courbée sous le sceptre d'un souverain. Mais si le pape ne peut être le sujet d'aucune puissance, si le sol qui porte son trône, sa chaire, son tribunal, doit demeurer affranchi de toute domination étrangère à la sienne, il faut donc que le territoire qu'il habite soit exclusivement le sien : il lui faut des possessions et un domaine temporel. Le premier empereur chrétien l'avait compris : une même cité ne pouvait contenir à la fois César et le Pape. Obéissant à un instinct divin, Constantin s'en alla porter le signe de l'empire jusqu'au delà des mers, sur les rives du Bosphore. Il laissa Rome au Pape pour qu'il en fit la capitale et le centre de la catholicité.

Les œuvres de théologie morale de Capistran, elles aussi, mériteraient une étude approfondie. Pour en saisir la portée, il faut ne pas perdre de vue les désordres et les vices du temps.

Le schisme d'Occident, nous l'avons déjà dit, avait amené la décadence de la discipline ecclésiastique. Occupés à lutter contre

leurs compétiteurs, réduits le plus souvent à mendier la faveur et l'assistance des princes, forcés de prélever sur les églises de leur obéissance le tribut nécessaire à l'entretien de leur cour, les Papes, pendant près de quarante ans, n'avaient eu ni l'indépendance ni l'autorité nécessaires pour réprimer les abus, pour éloigner des fonctions ceux que l'ambition ou les intrigues de la puissance séculière y poussaient. Ce fut dans le but de défendre le clergé contre l'envahissement de la corruption et de l'ignorance que saint Jean de Capistran composa plusieurs de ses écrits : — *le Miroir du clergé*, — *de la Vie et des bonnes mœurs des clercs*, — *de l'Instruction des simples prêtres*, — *Remarques sur le Sacrifice de la messe*, — *de la Vertu du sacrement de pénitence*, — *l'Interrogatoire des confesseurs*, — *des Pénitences et des Rémissions*, — *des Cas de Conscience et des Pénitences à imposer*.

Mais si les vertus du prêtre avaient perdu de leur éclat, l'esprit chrétien s'était affaibli plus encore au sein des autres classes de la société. Nos prédicateurs Franciscains, saint Bernardin de Sienne en Italie, Jean Brugman dans les Pays-Bas, Antoine, Fradin, Michel Menot et Olivier Maillard en France, ont dépeint, dans leurs sermons, avec une liberté qui étonne parfois notre délicatesse moderne, les mœurs de leurs contemporains. Ils nous ont signalé la rapacité des princes qui écrasaient leurs sujets d'impôts : l'avarice des juges prévaricateurs qui, pour quelques deniers, vendaient la justice : la cupidité insatiable des usuriers qui ruinaient les familles, les villes, les provinces. Ils nous ont montré les guerriers désertant les champs de bataille pour courir aux fêtes de la volupté : les bourgeois et les marchands prodiguant leur or en festins, en spectacles et en débauches : les artisans et le peuple se livrant avec frénésie aux danses et aux jeux de hasard. Ils nous ont décrit le luxe effréné des femmes, " leurs robes toutes de velours et de soie, leurs manteaux tout garnis de perles et de fourrures, leurs cheveux entrelacés de rubans et de pierreries, leurs colliers d'ambre et de corail, leurs larges ceintures d'argent, les riches bracelets et les bagues dont elles surchargeaient leurs mains."

" Oui, si un domaine temporel n'avait pas été donné au Pape, l'empereur, les rois et tous les chrétiens auraient eu le devoir de lui en constituer un. Ce domaine lui est dû ; il lui est nécessaire ; ainsi l'a réglé le Christ, roi éternel, qui par son sang a fait ses Pontifes rois."

“ Et qu'on ne vienne pas nous dire, ” remarque ici Capistran, “ que, pendant près de trois cents ans, avant Constantin, le Pape a bien su se passer de possessions et de domaines . . . “ Ce n'était pas faute de droits qu'il était réduit à l'indigence ; “ c'était l'effet de l'injustice et de la persécution. Comment les “ Pontifes romains eussent-ils possédé en paix des biens fonds, “ alors que les apôtres de la vérité étaient de toute part mas- “ sacrés comme des chiens ? ” Pour la papauté, l'état normal, c'est la liberté dans l'indépendance.

Après avoir exposé le rôle et l'influence de saint Jean de Capistran comme docteur de la souveraineté pontificale, il nous reste, pour compléter ce chapitre, à signaler rapidement ses autres travaux et ses autres mérites au point de vue théologique.

Les œuvres dogmatiques de notre Saint comprennent, outre les traités de *l'Élection*, — de la *Dignité*, — et de *l'Autorité du Pape* dont nous venons de parler, ceux de la *Vérité de la foi*, — de la *religion*, — du *Précieux Sang de Jésus Christ*, — de la *Conception de la B. Vierge Marie*, — *contre les Juifs et les hérétiques*. — *contre les Hussites*.

Capistran s'y distingue surtout par sa science de la Sainte Écriture, et la sûreté et la puissance de sa logique qui sait, tour-à-tour, faire appel à la foi et à la raison, par la vigueur de sa polémique qui partout flagelle l'erreur et écrase sans pitié l'hérésie. Mentionnons aussi ses traités de *l'Antéchrist*, du *Jugement universel*, de *l'Enfer*, de *l'Apocalypse*. Ils répondaient aux préoccupations du moyen âge et se rattachent aux traditions Franciscaines. Dans les siècles de foi, aux heures de troubles et de ténèbres, une grande pensée remplissait les esprits : celle des derniers jours du monde : un drame formidable inspirait, à l'envi, les artistes et les poètes, les mystiques et les prédicateurs : c'était le jugement dernier et le châtimeut éternel des impies. Or, dans la méditation de ces vérités surhumaines, dans la peinture de ces réalités qui défient les audaces de l'imagination, les fils du mendiant d'Assise se sont élevés à des hauteurs que nul n'a franchies après eux. Qu'il nous suffise de rappeler plusieurs traités de saint Bonaventure, les *révélations* de sainte Brigitte et, par-dessus tout, trois œuvres justement immortelles : le *Dies ire* du Frère Mineur Thomas de Celano, l'*Enfer* de Dante le Franciscain et le *Jugement dernier* de Michel-Ange, cet autre Tertiaire de saint François.

(A suivre)

L. DE KERVAL, Tertiaire.

Saint Elzéar et sainte Delphine

UNE noble femme, Laudune d'Aube, qu'on appelait la *bonne comtesse*, à cause de sa charité, venait de mettre au monde un fils, dans le château d'Ansois, de l'ancien diocèse d'Apt. Elle demanda à Dieu, dans une fervente prière, de le recevoir au nombre de ses serviteurs, le conjurant de le retirer de cette vie, après son baptême, s'il devait jamais l'offenser. "J'aime mieux, disait-elle, qu'il meure innocent, dans son berceau, que de le voir, sur la terre, en état de vous offenser, ô mon Dieu."

Dieu devait prodigieusement bénir cette prière maternelle.

Elzéar, de l'illustre maison de Sabran, en Provence, fils d'Hermengaud de Sabran, comte d'Ariano, fut un ange pendant les trente-huit années qu'il passa sur la terre.

Il n'avait que dix ans lorsque Charles II, roi de Naples et comte de Provence, auquel Hermengaud dépendait par son comté d'Ariano dans les États napolitains et ses baronies de Provence, voulut qu'on le fiançât avec Delphine de Glandèves, âgée de douze ans. Trois ans plus tard leur mariage fut célébré au château de Puimichel, en Provence.

La vie angélique de ces deux époux est célèbre.

Elzéar jeûnait et mortifiait sa chair. A quinze ans il eut, le jour de l'Assomption, une extase qui lui révéla les réalités d'en-haut et la vanité des biens et des plaisirs terrestres. Il passait souvent, avec la pieuse Delphine, la nuit en oraison, favorisés tous les deux de visions célestes.

Jeune seigneur, Elzéar sut gouverner sa maison et ses États avec une sagesse de vieillard, et imposa à ses sujets les règles de conduite les plus chrétiennes. Tour à tour appelé en Italie, dans le comté d'Ariano qui lui échut à la mort de son père, et ramené en Provence, partout il faisait paraître une admirable vertu.

Doux et patient, il sut être sévère et brave et prouva sa valeur dans un tournoi, dont il fut le vainqueur, et sur le champ de bataille, où il commandait les troupes du roi Robert de Naples contre l'armée de l'empereur Henri VII.

Honoré de la confiance de son prince, il exerça les plus hautes fonctions de l'État. Gouverneur du duc de Calabre, fils du roi de Naples, il conserva sa parfaite pureté au milieu des plaisirs de la cour, et sa piété fervente dans le maniement des affaires publiques.

Il traitait comme une sœur l'angélique Delphine depuis plus de dix ans, quand ils firent, l'un et l'autre, le vœu de continence perpétuelle, et entrèrent dans le tiers-ordre de Saint-François.

La conversation, le commerce, la vue seule d'Elzéar inspiraient l'amour de la vertu.

Sa charité pour les pauvres était inépuisable. Chaque jour, il invitait à dîner douze pauvres ou lépreux, leur lavait les pieds et les baisait. Dieu fit plus d'un prodige pour récompenser ses bienfaisantes largesses.

Sa foi était si solide qu'il disait à sa sainte épouse : " Quand même tous les chrétiens changeraient de religion, je demeurerais ferme dans la foi. "

Il avait une tendre dévotion à la Passion du Sauveur, et je touche ici au trait de sa vie qui le fait ranger parmi les dévots du Sacré-Cœur. Comme il était demeuré un peu de temps à Montpellier, éloigné de la pieuse Delphine, celle-ci lui envoya un messenger pour s'informer de sa santé. Il lui répondit ces paroles : " Je me porte bien de corps, et si vous voulez me voir, cherchez-moi dans la plaie du côté de Jésus. *C'est là que j'habite. C'est là que vous me trouverez, ne me cherchez point ailleurs (1).* "

En l'année 1323, le roi de Naples envoya le comte Elzéar en ambassade auprès de Charles IV, roi de France, pour y négocier le mariage de son fils, le duc de Calabre, avec Marie, fille de Charles de Valois, oncle du roi de France.

Il avait heureusement conclu le mariage, but de son ambassade, lorsqu'il fut pris d'une fièvre aiguë. Il se prépara à mourir, reçut les sacrements avec une piété attendrissante, et quand, dans les dernières prières, le prêtre fut arrivé à ces mots : "*Per sanctam crucem et passionem tuam, libera cum, Domine,*" il dit : "*Hæc spes mea, in hæc volo mori.*"

Il rendit à Dieu sa belle âme le 27 septembre 1323. Il était âgé de trente-huit ans.

On l'ensevelit à Paris, en habit Franciscain, et son corps fut transporté à Apt. Il y repose encore à côté de sainte Delphine, qui vécut assez pour assister à sa canonisation. le 16 avril 1369. Elle mourut le 26 septembre de la même année.

(1) Saint François cite ces paroles au chap. XII de la IIe partie de *l'Introduction à la vie dévote*. Il y a plaisir à les lire encore dans son gracieux style : " Le bienheureux Elzéar, comte d'Arian, en Provence, ayant été longuement absent de sa dévote et chaste Delphine, elle luy envoya un homme exprès pour savoir de sa santé, et il luy fit réponse : " Je me porte fort bien, ma chère femme. Que si vous me voulez voir, cherchez-moy en la playe du costé de nostre dour Jésus ; car c'est là où j'habite, et où vous me trouverez : ailleurs vous me cherchiez pour néant. C'estait un chevalier chrestien, celuy-là !, "

ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Les obligations du Tiers-Ordre

(Suite.)

FIDÉLITÉ A BIEN S'ACQUITTER DES CHARGES

Nul ne devra exercer négligemment les charges conférées. Que celui qui est Supérieur, à un titre quelconque, fasse très exactement les choses de sa charge ; qu'il s'efforce d'aimer cette charge, car on ne fait jamais bien longtemps que ce que l'on affectionne par goût ou par devoir ; et si ce dévouement ne se trouve pas dans sa nature, que le Tertiaire, en charge, se tourne vers Notre Seigneur, et lui demande, dans une prière humble et persévérante, de lui communiquer une étincelle de ce feu brûlant de zèle dont son divin Cœur est le foyer.

Directeurs et membres du Discrétoire doivent donner à la Fraternité l'exemple d'une intelligente ponctualité. Ils doivent être ponctuels, avant tout, dans les exercices qui sont communs à tous les Tertiaires ; car, de quel droit pourraient-ils prêcher la fidélité et la régularité, s'ils ne voulaient pas toucher du doigt le fardeau qu'ils mettent sur les épaules d'autrui ? — Ils doivent être ponctuels dans ce qui concerne le fonctionnement et les réunions particulières du Discrétoire, comme aussi dans les choses qui relèvent de leur emploi respectif, et cela, autant que leurs loisirs et leur situation dans la vie le leur permettent. — Ils se rappelleront que cette dénomination de *Discrets*, membres du Discrétoire, leur intime le devoir de garder sous silence toute délibération prise en vue du bien commun, qui doit rester secrète, ou en tout, ou en partie, ou dans ses considérants, ou dans telle circonstance que le simple bon sens fait une loi de taire. Pour cela, qu'ils s'habituent à veiller sur la portée de leurs paroles, principalement dans les choses qui regardent l'administration de la Fraternité. Il n'y a pas de plus mauvaise façon de mal dire que de trop dire, écrivait saint François de Sales. Si l'on dit moins qu'il ne faut dire, il est aisé d'ajouter : mais après avoir trop dit, il est malaisé de retrancher. Que les membres du Discrétoire pratiquent les uns vis-à-vis des autres la plus cordiale charité. Ils ne connaîtront parmi eux ni altercation ni dispute. Ils aimeront à s'éclairer les uns les autres, car " il est malaisé de trouver des esprits universels qui puissent également bien discerner en toutes matières ; aussi, n'est-il pas requis d'en avoir

de tels, pour être conduit ; et n'y a point de mal, ce me semble, de recueillir de plusieurs fleurs le miel que l'on ne peut pas trouver sur une seule." — Charitables entre eux, les membres du Discrétoire doivent se montrer aimables, complaisants, serviables avec tous les autres membres de la Fraternité, non en paroles seulement, mais en acte et de fait. Que la fierté ne les raidisse jamais ; que la simplicité, assaisonnée de discrétion, les fasse fusionner avec tout le monde, pour être le trait-d'union des membres de la Fraternité entre eux ; que l'amour de la paix leur fasse tout tenter, tout essayer, tout souffrir pour rétablir la bonne entente et la concorde là où elles ont disparu, ou bien là où elles sont en souffrance : il n'y a pas d'occupation plus édifiante, plus méritoire et surtout plus chère au Cœur de notre divin Maître. Mais qu'il n'y ait jamais d'exagération dans leur zèle, qu'ils ne fassent jamais du Tiers-Ordre je ne sais quoi de petit, de forcé, d'intolérable et de risible à la fois, par des exigences qui seraient de saison dans un cloître, mais qui sont déplacées dans le monde. Que leur zèle ne rende jamais une note fausse, qu'il soit toujours sous la sauvegarde du bon sens.

Chers Tertiaires, révérez ceux que vous vous êtes choisis ou qui vous ont été préposés pour être vos Ministres, c'est-à-dire vos serviteurs ; aimez-les en Dieu et pour Dieu. Que les membres du Discrétoire, à leur tour, unis les uns aux autres et remplissant leurs devoirs respectifs, sans empiètement ni raideur, soient unis parfaitement au Directeur de la Fraternité. Que celui-ci, de son côté, se rappelle qu'il n'est, en un sens, que *primus inter pares*, qu'il est lui aussi, et qu'il doit se montrer lui, avant tout, le membre très soumis de l'Ordre auquel il appartient. Qu'il se fasse un devoir et un bonheur d'être en communications régulières avec les Supérieurs de sa famille religieuse ; qu'il provoque régulièrement leur visite, si indispensable pour le maintien de l'esprit ; et qu'il se garde bien de substituer ses vues personnelles, pour si excellentes qu'elles fussent en elles-mêmes, aux règles et aux traditions de l'Ordre. Ainsi organisée et ramifiée, la Fraternité sera vraiment une image, dans le monde, de la communauté religieuse ; le bien qu'elle fera à la longue sera incalculable ; elle contribuera puissamment, par sa charité communicative et ordonnée, à la rénovation de l'esprit chrétien.

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. S. F.

(A suivre)

II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

VISITE CANONIQUE SIMULTANÉMENT DES DEUX
FRATERNITÉS DU T. O. AUX TROIS-RIVIÈRES 15-19 OCTOBRE.

C'est la première Visite Canonique proprement dite, depuis notre retour définitif au Canada. Le Tiers-Ordre, nous l'avons vu, était déjà établi aux Trois-Rivières, lors de notre premier voyage. Ainsi qu'il appert par le registre des délibérations et faits édifiants, la Fraternité des Sœurs fut établie par S. G. Mgr Lafèche, le 9 mai 1877. Le 17 du même mois 57 postulantes revêtirent le saint Habit de l'Ordre de la Pénitence.

Le premier Directeur de la Fraternité fut le Révd Mr Jn-Bte Comeau, alors Directeur du Grand Séminaire. Il reçut ses pouvoirs du Revd Père Bernardin de Portogruaro, Ministre Général de tout l'Ordre Séraphique. Ce digne et zélé disciple de saint François ne se contenta pas de répandre autour de lui l'esprit séraphique dans notre petite ville Trifluvienne, il le répandit encore avec l'ardeur d'un véritable apôtre, dans un grand nombre de paroisses environnantes, où le grain de sénevé a germé et est devenu, pour un certain nombre d'entre elles, un grand et bel arbre abritant aujourd'hui sous ses rameaux de nombreux essaims d'âmes d'élites.

L'Annaliste de la Fraternité tient son Régistre avec un soin remarquable, et les délibérations et faits notables et édifiants y sont consignés avec une exactitude et une délicatesse d'impressions qui font le plus grand honneur à la modestie de celles qui les ont rédigés jusqu'à l'année 1893, où s'arrêtaient les Comptes-Rendus qui nous ont été communiqués par la révérende sœur Sacristine (1). Les pieux Lecteurs de la *Revue* en jugeront eux-mêmes par l'extrait suivant que nous nous plaçons à reproduire.

“ 4 Octobre 1888, Fête du Séraphique Patriarche d'Assise. — Réunis à l'église paroissiale pour célébrer la Fête de leur Séraphique Père, les Tertiaires des deux Fraternités de cette ville ont eu le bonheur d'entendre faire le Panégyrique de ce grand Saint par le T. R. P. Frédéric, Commissaire de Terre-Sainte

(1) Cette communication s'est faite, ainsi que le Lecteur le devine aisément, dans une des visites postérieures à celles de 1888.

au Canada. Le vén. Religieux (1) qui avait pris pour texte ces paroles : “ Dieu est admirable dans ses Saints, ” les développa avec une douce et onctueuse éloquence. On sentait, en écoutant ce digne Fils de saint François parler des vertus de l’admirable Saint, de sa profonde humilité, de sa pauvreté volontaire et de son inaltérable douceur, qu’il aurait voulu faire passer dans nos âmes les sentiments d’admiration et d’amour qu’il avait lui-même pour son Père bien-aimé. Aussi chacun se sentait-il attendri et animé d’une dévotion nouvelle envers l’illustre Fondateur de la grande Famille franciscaine.

La présence de Sa Grandeur, Mgr des Trois-Rivières, de notre vénéré Directeur et de plusieurs membres du clergé donnait un cachet tout particulier de solennité à cette Fête qui, présidée par un vrai Fils de saint François (2) devenait pour les Tertiaires une véritable Fête de famille.

La Bénédiction du Très Saint Sacrement qui toujours couronne les solennités religieuses de nos réunions du soir nous fut donnée par Sa Grandeur notre Evêque. Puis, chacun se retira, édifié et heureux de l’espoir que comme Tertiaire, il avait au ciel un puissant protecteur dans le grand saint François d’Assise.

(1) Toutes les fois que dans ces sortes de rapports, on humiliera notre humble personne, nous laisserons dire, et nous nous humilierons davantage nous-même, afin de procurer par là la plus grande gloire de Dieu et le bien spirituel des âmes !

(2) Le Père Visiteur était le premier Franciscain faisant une visite canonique depuis la disparition de l’Ordre au Canada.

FR. FRÉDÉRIC,

(A suivre)

Comm. de Terre-Sainte.



“ La mort elle-même ne peut nous séparer de Jésus-Christ. Car sa charité qu’il a répandue en nous par son Saint-Esprit, franchit l’espace de l’éternité comme le parfum précieux d’Aaron, elle embaume les franges extérieures de l’église souffrante jusqu’à ce qu’il nous soit donné, tous réunis, de chanter éternellement dans la paix : “ Qu’il est bon, qu’il est doux d’habiter ensemble comme des frères ! ”

S. BONAVENTURE, *Itin.*

UNE BONNE LETTRE DE St-SAUVEUR DE QUÉBEC

13 octobre. 1897

Chère *Revue*,

Vous nous avez fait dire par votre voix la plus autorisée, que nous, Fraternité de St-Sauveur de Québec avons gardé un silence bien prolongé. Voici quelques notes, qui, nous l'espérons, donneront satisfaction à l'intérêt que vous voulez bien nous porter.

Vous avez appris, sans doute, que deux nouvelles Fraternités ont été fondées à Québec, l'une à la paroisse de St-Roch, l'autre, à la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Plusieurs de nos membres se sont adjoints à l'une ou à l'autre de ces Fraternités.

Le R. P. Perron O. M. I. nous a laissés l'hiver dernier. Il avait été notre Directeur durant cinq ans. Cinq années de dévouement et du zèle le plus actif, dépensées pour nous, lui avaient nécessairement gagné nos cœurs, et par suite, des regrets bien profonds ont dû l'accompagner. Il a été remplacé par le R. Père Dozois O. M. I. Pour le P. Perron, la voix de la publicité nous rapporte qu'il a donné une puissante impulsion à la Fraternité de Lowell, Mass, où il réside actuellement. Que Dieu soit béni de cette nouvelle extension donnée à la famille de S. François.

Nous comptons encore un peu plus de neuf cents membres, avec notre ancienne organisation, due en grande partie au R. P. Fulcran. En quelques heures, par le moyen de nos zélateurs et zélatrices, le R. P. Directeur peut se mettre en communication avec nos Frères et Sœurs de toute la ville de Québec.

C'est toujours aux pieds de la Vierge Immaculée, dans son église de Lourdes, que nous tenons nos réunions. Le rocher qu'elle a choisi pour son trône est maintenant tout éclairé de lumières, aux couleurs variées, fournies par l'électricité. C'est une joie pour notre Frère Sacristain ; aussi, il n'épargne rien, je vous l'assure. Entre ses mains habiles, fleurs et lumières annoncent la gloire de Dieu, comme S. François veut que toute les créatures le fassent.

Nos chantres et chanteuses sont au nombre d'environ quarante. Pour les pratiques et l'exécution des morceaux de musique, ils obéissent à la main expérimentée de notre cher Fr. Ministre, M. L. Laliberté. C'est notre chère Sœur Secrétaire, Mme Joseph Trudelle, qui entretient et renouvelle notre répertoire. Elle

entretient aussi, en très grande partie, le zèle des musiciens, auxquels son autorité, toute de bienveillance, ne permet jamais le moindre écart dans l'harmonie franciscaine des cœurs.

Parlerai-je de nos deux pèlerinages, à Ste-Anne et à N.-D. du Cap? Ce serait trop long, je crois : Deux mots cependant. Pour le premier, qui a eu lieu le 30 mai, il n'y a eu que les braves, en assez grand nombre du reste, qui, ne s'étant pas laissé effrayer par dix jours de temps affreux, ont goûté la récompense d'un beau jour montrant notre Saint-Laurent dans toute sa splendeur et le pieux sanctuaire de Ste-Anne dans toute la fraîcheur du premier printemps.

Nous sommes allés célébrer l'Assomption de Notre Bonne Mère dans son cher sanctuaire du Cap. Ce pèlerinage avait été préparé par un beau *Triduum* prêché par le R. P. Forget, O. M. I. Nous étions un peu plus de 800 pèlerins bien comptés. Qu'il me suffise de dire que tous sont revenus édifiés et enchantés.

J'arrive à l'évènement que je voulais surtout vous signaler, mais ici encore, il me faudra abréger. C'est de la sainte Visite que je veux parler. Elle a été ouverte le dimanche, le 3 du courant, par le R. P. Marie Bernard O.S.F. Trois sermons tous les jours, musique pieuse et charmante tous les soirs ; le second jour, fête de notre bon Père S. François, avec cérémonie de la vêtue ; le vendredi, service solennel et communion générale pour nos défunts ; le dimanche, grand'messe, et, dans l'après-midi, procession et chemin de la croix au cimetière ; enfin lundi soir, clôture avec vingt-quatre professions. Quelle sèche énumération à laquelle je me vois forcé, à mon grand regret ! J'ai bien peur que quelques uns de mes Frères ou Sœurs m'en tiennent toute la rancune possible à des cœurs franciscains, car j'en ai entendu qui se disaient entre eux : " Il faut que le ciel soit bien beau, puisque la foi nous oblige de croire qu'il est infiniment plus beau que notre sainte Visite. Qu'y avait-il donc de si beau ? Le voici en peu de paroles. Notre église, avec son rocher et sa Vierge de Lourdes, tout environnés de lumières et de fleurs, notre musique, chant et orgue, inspirant la piété par les plus suaves harmonies, et par dessus tout, les enseignements de notre Séraphique Père, présentés par la belle, la majestueuse éloquence de notre vénéré Père Visiteur que nous ne pouvions nous lasser d'entendre, voilà ce qui s'emparait de tout notre être, pour nous transporter et nous ravir.

Vénéral Père Visiteur, dans votre admirable sermon de clôture, vous nous disiez de nous rappeler surtout les derniers moments de notre sainte Visite, comme notre Séraphique Père vivait surtout dans le souvenir du dernier jour de Jésus, et en digne fils de S. François, vous avez voulu que les derniers moments de l'une fussent aussi les derniers moments de l'autre, puisque vous nous avez prêché, et avec quelle éloquence ! les sept paroles de Jésus en croix : Nous vous le promettons, Vénéral Père, mais permettez-nous d'ajouter que c'est aussi le souvenir de toute votre belle retraite et de votre passage au milieu de nous qui restera éternellement gravé dans nos cœurs.

Un Tertiaire de St-Sauveur.

PETITE CORRESPONDANCE

E. T. — Je lis dans la chronique antonienne la liste toujours longue et intéressante des remerciements adressés au bon Saint. On se demande dans mon entourage si les signataires ne se font pas une pieuse illusion en attribuant à S. Antoine l'effet des grâces ordinaires de Dieu ou même du pur hasard.

— Nous réservons au jugement de l'Eglise Romaine l'appréciation des miracles en cette matière, mais nous ne pouvons laisser douter nos chers lecteurs ni de la sincérité de nos correspondants, ni de la puissance et de l'infatigable bonté de notre bien-aimé Saint. Ce n'est pas en vain que les siècles l'ont proclamé Thaumaturge. La voix du peuple n'est-elle pas ici ou jamais la voix de Dieu ? Il y a surtout la voix des pauvres secourus par le Pain de S. Antoine pour dire bien haut que les bienfaits de S. Antoine ne sont pas un mythe. On peut avoir parfois de pieuses illusions, mais elles s'évanouissent en face des sacrifices du porte-monnaie. La vaste banque de S. Antoine dont ses troncs sont les succursales dans le monde entier, aurait fait banqueroute depuis longtemps, si S. Antoine n'avait été fidèle aux échéances assignées. Pour plus ample preuve, promettez du pain aux pauvres de votre paroisse et demandez une faveur à S. Antoine. Voulez-vous des miracles, a dit S. Bonaventure voilà cinq siècles, adressez-vous à S. Antoine.

V. T. à G. — Veuillez nous dire combien nous devons payer à la *Revue* pour l'insertion des remerciements que nous adressons à S. Antoine ?

— Tant qu'elle vivra, la *Revue* s'engage à proclamer gratuitement les gloires de S. Antoine qui se charge si bien en retour de s'en constituer le Zélateur parmi vous. Nous profitons de cette demande pour répondre à d'autres questions forcément laissées sans réponse par le passé. On nous demandait combien nous *chargeons* pour visiter les Fraternités. Les Franciscains donnent gratuitement ce qui leur a été donné gratuitement. Aucun argent n'est accepté par eux en retour des visites canoniques aux fraternités, ni même des missions ou retraites qu'ils prêchent. Lorsque la distance est trop grande pour qu'ils puissent se rendre à pied dans les localités où on les demande, ils acceptent avec reconnaissance le ticket qui les y transportera par terre ou par eau.



Pèlerinage ouvrier à Rome. — Le Pèlerinage ouvrier, arrivé à Rome au commencement du mois dernier, a eu un plein succès et, qu'on nous permette de le dire, a dépassé nos espérances. M. Léon Harmel, le vaillant Tertiaire qui en a pris l'initiative, peut être justement fier en voyant ses efforts si magnifiquement couronnés. La plupart des pèlerins logés à Ste-Marthe près de St-Pierre, prenaient leurs repas au Vatican dans un local aménagé à cet effet. Nous les avons suivis dans la visite des sanctuaires et des monuments religieux de la Ville Eternelle, et avons même, à plusieurs reprises, partagé leurs repas en commun, ce qui nous a permis de constater leur bonheur de se voir à Rome.

Léon XIII dans une audience particulière accordée à M. Harmel accompagné de sa famille : " Nous voulons, lui avait-il dit, que les pèlerins soient contents de Nous." Les feuilles publiques vous ont appris comment cette parole Pontificale s'est magnifiquement accomplie.

C'est le samedi 7 août que les pèlerins étaient admis à l'audience solennelle du Pape dans la Basilique Vaticane : l'autel de la chaire de St-Pierre était voilé par le trône Pontifical autour duquel flottaient les bannières des divers groupes du pèlerinage. A 10 heures le Saint Père fait son entrée dans la Basilique fermée au public, par la chapelle du T. S. Sacrement ; il est précédé de sa garde noble, des camériers secrets, de sa noble antichambre et des autres personnages de la cour Pontificale ; suivent leurs Eminences les Cardinaux Agliardi, Cretoni, Jacobini, Ferrata, Macchi, Mocenni, Rampolla, Vincent, Vanutelli, ainsi que plusieurs Prélats et notabilités de Rome.

Le Saint Père ayant quitté la *portantina* va s'asseoir sur son

trône ; aussitôt le plus profond silence succède aux applaudissements frénétiques des assistants. Son Em. le Cardinal Ferrata, ancien nonce à Paris, prend la parole, il dit que les ouvriers venus à Rome pour rendre hommage au Saint Père sont les représentants de ces braves et sages ouvriers qui cherchent une solution à la question sociale en s'inspirant des sages conseils de la célèbre Encyclique *Rerum Novarum*, qui restera dans l'histoire comme un vrai traité de la législation du travail. Son Eminence signale à l'attention du Saint Père les Prêtres qui se sont joints au pèlerinage : Ce sont les membres de ce vaillant et zélé Clergé Français qui en se conformant aux exhortations de Votre Sainteté, sous la direction éclairée de l'Episcopat, consacrent leur dévouement, leur activité et leur intelligence au bien de la classe ouvrière : leur présence prouve éloquemment les liens d'affectueuse union qui doivent exister entre le clergé et les ouvriers, entre la Religion et le peuple, entre les intérêts du temps et ceux de l'Eternité. M. Harmel prend ensuite la parole : Nous commençons aujourd'hui une série nouvelle de Pèlerinages annuels ; nous sommes persuadés que le peuple de France a besoin de se mettre, d'une façon périodique et sensible, en contact avec le Vicaire de Jésus-Christ ; car c'est à cette source de toutes les libertés fécondes qu'il trouvera le secret de sa prospérité ; c'est dans la soumission de l'esprit et du cœur au Pape infaillible que la France chrétienne puisera l'union véritable qui fera sa force.

Après cette adresse, soulignée par d'enthousiastes acclamations, Léon XIII remet un discours à Mgr del Val : le jeune et sympathique prélat en donne lecture, à l'issue de laquelle l'Auguste Vieillard se lève, ses mains s'étendent, ses yeux s'élèvent vers le ciel, et d'une voix claire et robuste, il implore les bénédictions de Dieu sur l'assistance agenouillée. Chacun est ensuite admis au baiser de la main ; détail touchant : sur la demande de M. Harmel le Prisonnier du Vatican daigne recevoir dans sa main l'obole, quelque modeste soit-elle, de chaque pèlerin.

Il est midi sonné, lorsque le Saint Père rentre dans ses appartements au milieu de persistantes et frénétiques acclamations ; nous avons vu prêtres et laïques pleurant d'émotion au moment où le bien-aimé Léon XIII se dérobait, peut-être à jamais, à leurs regards.

Les pèlerins se réunissent dans l'immense salle du Belvédère pour le repas, pendant lequel la garde suisse nous fait entendre

plusieurs morceaux de son répertoire ; tous se lèvent lorsque la musique entonne l'hymne Pontifical.

La brièveté de cette correspondance nous oblige à passer sous silence d'autres détails qui, nous en sommes sûrs, intéresseraient nos chers lecteurs. Nous ajouterons cependant que plusieurs membres du Saint Collège venaient à tour de rôle rehausser par leur présence et leur parole les repas des pèlerins. C'est d'abord le cardinal Ferrata qui, dans un magnifique discours, nous assure qu'il regarde la France comme une seconde patrie et qu'il en a toujours défendu les intérêts religieux étroitement unis à son influence dans le monde. Puis c'est le cardinal Agliardi, ancien nonce en Autriche, qui est heureux de saluer dans cette magnifique assemblée, une organisation merveilleuse qui s'affirme par des actes et des démonstrations imposantes de foi au Christ et au Pape. Vient ensuite le Cardinal Macchi qui les félicite de donner au Saint Père une preuve d'obéissance absolue et complète, obéissance nécessaire à la paix et à la prospérité de l'Eglise... Aussi les catholiques qui ne veulent pas rendre au Pape cette obéissance sans réserve doivent-ils être considérés comme des malfaiteurs. Enfin, au dernier repas, le cardinal Mocenni est acclamé à son entrée comme le véritable père de tous les pèlerinages français. Il est frénétiquement applaudi quand il souhaite à l'assemblée :

“ Bon voyage, mais au revoir.”

Signalons encore le discours de M. le Conseiller Municipal qui s'est montré grand orateur. Sa connaissance parfaite de la langue française, sa facilité d'élocution, sa voix claire et forte, ses paroles vibrantes de foi pour le catholicisme et la Papauté soulevèrent partout d'enthousiastes applaudissements.

L'Assomption à Rome. — La solennité du 15 août revêtit cette année, plus que jamais, son caractère traditionnel de fête tout à la fois religieuse et populaire. Nous ne dirons qu'un mot de la Via Merulana. Un comité spécial, de concert avec le comité Paroissial de Saint Jean de Latran, organisa dans notre église Saint-Antoine une fête spéciale qui réussit à merveille. Dans la matinée, son Em. le cardinal Satolli célébrait, à l'autel du Saint de Padoue, la messe de communion générale. Ce Prince de l'Eglise, dont l'activité et le zèle ne connaissent point de bornes, après avoir célébré peu de jours auparavant les vertus de l'angélique saint Louis d'Anjou dans notre Eglise de l'Ara Coeli, venait, dans une éloquente homélie, chanter les louanges de Marie, dont

l'élevation en corps et en âme au-dessus de tous les chœurs angéliques avait été si admirablement défendue par saint Antoine contre les attaques des adversaires. Dans la soirée, la Via Merulana offrait un coup d'œil qui nous rappela l'illumination de Saint-Pierre au jour des dernières canonisations : depuis Saint-Jean de Latran jusqu'à Sainte Marie Majeure des guirlandes formées de verdure et de lanternes vénitiennes aux différentes couleurs couvraient la magnifique rue dont toutes les maisons environnantes étaient également illuminées ; en ce moment même deux corps de musique parcouraient le quartier et un certain nombre de globes aérostatiques s'élevaient dans les airs : touchant témoignage de l'amour du peuple romain envers la Reine du ciel.

Canonisation. — La Sacrée Congrégation des Rites vient de se réunir pour discuter sur trois miracles de premier ordre attribués au Bienheureux Jean Baptiste de la Salle ; il s'agit de trois guérisons instantanées et parfaites de maladies très graves. Les conclusions ayant été favorables, le Bienheureux sera, sans aucun doute, canonisé d'ici à deux ans, à moins qu'il ne survienne des obstacles.

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN D'ISOLABONA.

Les pauvres
étaient pour
Sainte
Elisabeth,
des amis,



des enfants,
et elle
aimait
à les
servir.



La fête de saint François à l'église des Franciscains — Le 4 octobre a été, cette année comme les années précédentes, un jour glorieux pour le Séraphique Patriarche et consolant pour ses enfants. Dès la veille aux premières Vêpres, l'église fut envahie et le concours des fidèles ne cessa que le lendemain bien tard dans la nuit. Une cérémonie de prise d'habit, heureusement placée à l'issue des premières Vêpres et rendue plus touchante par l'allocution du Rev M. Lelandais, Directeur du collège de Montréal, et par la présence des Messieurs de St-Sulpice, les derniers maîtres du jeune postulant, prépara les cœurs aux grâces du lendemain.

Outre la sainte Messe célébrée solennellement dans leur beau rite par les RR. PP. Dominicains suivant l'usage sept fois séculaire des deux Ordres, et le brillant panégyrique donné par le Rev. M. Fourné, de St-Sulpice (1), un grand sujet de foi pour les fidèles et de consolation pour les Pères, fut l'assistance de S. G. Mgr Bruchési aux Vêpres solennelles de la fête.

Les fêtes de la journée eurent un digne couronnement dans la cérémonie du *Transitus* qui réunit spécialement les frères du Tiers-Ordre et fut comme d'ordinaire la partie la plus intime et plus touchante de la fête.

Nous offrons à S. G. Mgr l'Archevêque l'humble et respectueux tribut de notre reconnaissance. Nous disons merci aux

(1) Sûrs de plaire aux Lecteurs de la *Revue*, nous leur donnons, avec la permission gracieusement accordée par l'Auteur, le panégyrique *in extenso* que nous avons reproduit à la page 365. Un pâle et sec résumé ne serait pas capable d'en faire concevoir une juste idée.

prêtres nombreux qui, par leur présence à nos fêtes, nous ont donné un précieux témoignage de leur sympathie. Merci également aux fidèles, enfants ou amis du Séraphique Patriarche, dont le concours immense nous dit la popularité du *Poverello* d'Assise. Notre Père saint François ne manquera pas de les bénir ; et nous savons que déjà des faveurs bien remarquables ont récompensé les ferventes prières de ce jour.

Une Fraternité à St-Hyacinthe. — Grâce au haut patronage du vénérable Tertiaire Monseigneur Moreau et au zèle de M. l'Archiprêtre Duhamel, la paroisse de la cathédrale comptait depuis longtemps un bon nombre d'enfants de S. François qui faisaient l'édification de la localité par leur piété exemplaire et par leur vie irréprochable. Tous les mercredis ils avaient une instruction de leur vénéré Directeur et se constituaient, pendant un certain temps, ainsi que S. François et ses premiers compagnons, par la prière et la méditation en commun, les Visiteurs et Consolateurs de Jésus au T. S. Sacrement Sans avoir les avantages d'une Fraternité régulière, ils se connaissaient, s'entraidaient et se portaient mutuellement à la ferveur. La Règle était pratiquée avec un zèle et un amour d'autant plus méritoires qu'ils étaient moins aidés par l'organisation et les cérémonies extérieures.

Profitant du passage d'un Père Franciscain à St-Hyacinthe, M. le curé de la cathédrale voulut procurer à ces Enfants de S. François les bienfaits de la sainte Visite, ainsi que les exercices d'une retraite qui dura du 19 au 23 septembre, en vue de préparer l'érection canonique de la Fraternité. Tous les Tertiaires répondirent à cette délicate attention avec une joie et un empressement qui montraient assez combien ils y étaient sensibles et savaient l'apprécier. Malgré les restrictions et la sévérité exigées pour éviter l'encombrement, et garder aux exercices leur caractère de réunion de Tertiaires, une foule sympathique et désireuse d'entrer bientôt dans l'ordre de Saint François, sut se faire accorder la permission d'assister à tous les exercices de la retraite. Comme réunion de clôture, il y eut une touchante cérémonie où un grand nombre de postulants reçurent le saint habit. Choisis avec un soin rigoureux, les deux cents premiers éléments qui forment aujourd'hui la famille franciscaine de St-Hyacinthe constitueront ainsi un noyau parfait pour une Fraternité digne du zèle et des hautes espérances dont elle est l'objet.

La saint Louis à St-Roch de Québec. — Pour fêter dignement le glorieux Patron de notre Ordre, le 25 août, nous étions réunis spontanément à la sainte Table par une communion générale. Ce fut là, avec l'absolution générale, notre fête intérieure ; le 29 eut lieu notre fête extérieure, qui, sans perdre son caractère de réunion de famille, groupa autour de nous une nombreuse et sympathique assistance attirée par la gracieuse invitation de notre vénéré Directeur, et par l'éclat qu'il sait donner à nos fêtes franciscaines. Le soir à 7½ h. l'église paroissiale se trouvait remplie pour entendre l'éloquent discours où M. le Curé exposa la nature et les précieux avantages du Tiers-Ordre franciscain. Onze vêtures et treize professions chez les Sœurs, et presque autant chez les Frères, ajoutèrent à notre allégresse, si légitime en ce beau jour.

La saint François à Lowell, Massachussets, Etats-Unis. — " L'Etoile " de Lowell nous apporte d'intéressants détails sur la fête du Séraphique Père parmi les Tertiaires de l'église S. Jean-Baptiste. Pour expliquer la solennité attribuée à cette fête, et la piété populaire qui s'y donna l'occasion de se manifester, disons d'abord que le R. P. Perron, O. M. I., est actuellement le Directeur de cette Fraternité. Après avoir constaté ce qu'il a opéré pendant les six années où il dirigea les deux belles Fraternités de St Sauveur à Québec, on ne saurait s'étonner de l'impulsion et de l'expansion qu'il communique tous les jours à la famille franciscaine qu'il trouva à Lowell lors de son arrivée dans cette ville. L'église ornée d'une façon extraordinaire se trouva dès 5 heures du matin remplie d'une foule désireuse d'honorer S. François d'Assise par une communion fervente reçue des mains du R. Père Perron lui-même. Toute la journée, ce fut un courant continuels vers la statue et la relique du Séraphique Père. Le soir, une grande cérémonie réunit dans l'église une foule compacte et enthousiasmée. Ce fut le R. P. Tortel, fondateur de la Fraternité, qui prononça le panegyrique de S. François avec l'éloquence que lui reconnaissent tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Cinquante-deux vêtures et six professions furent le commentaire non moins frappant de ses entraînantés paroles. Un chœur d'artistes distingués embellit la cérémonie par les plus brillants morceaux de son répertoire. Après le salut du T. Saint Sacrement fut donnée la bénédiction papale, et la relique du Séraphique Patriarche fut

livrée à la vénération des fidèles émerveillés d'une si belle journée.

Trois cents professions à la Présentation. — Du 26 au 30 septembre eut lieu, à la Paroisse de la Présentation, la visite canonique des Fraternités du Tiers-Ordre. Les brillantes parures de l'église pour les cérémonies des Quarante-Heures, l'affluence des communions et des adorateurs, la beauté des chants et la nombreuse assistance aux sermons du triduum, procurèrent à toute la paroisse quatre jours de fête et d'édification dont le souvenir et les fruits seront durables avec la grâce de Dieu. A la clôture, ce fut un spectacle émouvant de voir environ trois cents novices tertiaires s'avancer vers la sainte Table et prononcer, en même temps que leur vénérable Curé et Directeur, leur formule de profession religieuse. Tous les Tertiaires de la Présentation, Frères et Sœurs, appartiennent à l'élite de la paroisse, et font la consolation de leur dévoué Pasteur par leur conduite pieuse et édifiante.

Fraternité N.-Dame des Anges. — Du 19 au 25 septembre, la Fraternité des Sœurs de N.-Dame des Anges a eu sa Retraite annuelle en même temps que la Visite régulière. Quatre fois par jour les Pères renouvelaient aux Sœurs les explications de la Règle qu'il est si facile d'oublier, les avis utiles à la vie chrétienne et parfaite dans le monde, sans négliger de réveiller dans les cœurs la pensée de la mort et la crainte salutaire des jugements de Dieu. Une preuve de la ferveur des Tertiaires c'est la satisfaction visible avec laquelle elles ont suivi, entre autres instructions, l'explication de la méthode d'oraison, et la résolution qu'elles ont prise de se livrer toutes, désormais, à ce saint exercice.

La communion générale précédée d'une préparation et suivie de l'action de grâces faites par le R. Père a été particulièrement touchante et laissera dans le cœur un souvenir délicieux et durable. La sainte Visite a fait constater aux Pères que les Sœurs sont fidèles à leurs devoirs de Tertiaires et que la Fraternité est dans la voie du progrès sous tous les rapports. Que Dieu en soit à jamais béni !

❁ ❁ CHRONIQUE ❁ ❁



Antoniennè

St-Simon. — Reconnaissance à S. Antoine, S. François et S. Benoît pour une grâce temporelle et plusieurs faveurs.

Abonnés.

Montréal. — Deux remerciements pour de l'ouvrage obtenu à deux personnes sans place dont l'une était le soutien de ses vieux parents. M. E. G.

St-Hyacinthe. — En mai dernier un enfant de 9 ans se mourait ici dans des douleurs affreuses. Une Tertiaire possédant un Bref le déposa par dévotion sur le petit malade afin que S. Antoine daignât le soulager. Les douleurs cessèrent à l'instant. En se retirant, la pieuse amie de S. Antoine reprit son Bref, et les douleurs de l'enfant reprirent leur intensité. Alors, sur la prière des parents, elle le lui abandonna jusqu'à sa mort qui fut douce et édifiante.

— Sur la fin de juillet une jeune fille s'éteignait, à la dernière période de la phtisie, sans cependant se résigner à la mort. La seule idée de sa fin la jetait dans le désespoir. On recourut alors à S. Antoine pour la disposer à faire le sacrifice de sa vie. Une Tertiaire lui prêta dans ce but le Bref de S. Antoine. A peine l'avait-elle en main qu'elle poussa un cri de douleur qui révéla les dernières crises que le démon provoquait contre elle. Cet état fit place immédiatement à un calme extraordinaire dans lequel la jeune fille expira le lendemain, bénissant la main de Dieu qui lui avait retiré la santé et l'introduisait dans son éternité.

— J'ai procuré à mon mari une croix du Bref de S. Antoine. Or voici l'expérience que j'ai renouvelée souvent sur le pouvoir de S. Antoine. Lorsque je propose à mon mari de vaquer à ses devoirs religieux et que je reçois un refus, je me dis : Il n'a pas sa croix, bien sûr ! Je cherche et je vérifie, je lui fais prendre sa croix, et tout marche alors à souhait.

Montréal. — Une situation sollicitée depuis longtemps m'est arrivée par S. Antoine. S. D.

— Grandes grâces spirituelles et temporelles.

— Action de grâces.

Tertiaire.

— Guéri subitement par le bon Saint.

M. L.

— S. Antoine a guéri ma petite fille d'une grave maladie d'yeux et nous a obtenu d'autres grâces.

Eug. Côté

— Une guérison obtenue.

Novice

— Le bon Saint que nous avons invoqué ensemble dans une neuvaine a conjuré un danger imminent pour notre famille.

B. H. Tertiaire

St-Pierre d'Orléans. — Une guérison obtenue. M. L.

Cohoes N. Y. — Un jeune homme qui se prépare au sacerdoce au séminaire de l'A. a imploré le secours de S. Antoine avec les Tertiaires d'ici pour le succès dans ses études. Grâce au Saint il a brillamment subi deux examens.

V. B.

Montréal. — Un jeune homme ne pouvant guérir d'une maladie d'yeux sans une opération chirurgicale, est aujourd'hui guéri, depuis qu'il s'est voué au culte du Saint.

St-Herménégilde. — S. Antoine et le bon Frère Didace m'ont obtenu le retour à la santé.

Dame A. D.

Salmon Falls. — Le 26 août je conduisais mon fils au collège de Manchester, lorsque sur les chars je m'aperçois que mon portemonnaie avait disparu. Il contenait mon ticket avec 21 dollars. Au lieu de me perdre en jugements téméraires et en complaints inutiles, je me mis à supplier S. Antoine en lui promettant un dollar pour ses pauvres et la publication de la grâce. Au troisième dépôt, le télégraphe signalait mon portemonnaie trouvé sur la plateforme.

Dame M. R.

St-Henri. — S. Antoine m'a fait louer ma maison au mois de mai. Qu'il me permette de l'en remercier si tard.

Tertiaire

St-Georges de Beauce. — Une grande grâce obtenue : j'accomplis ma promesse.

O. M. tertiaire.

St-Paul l'Ermite. — Madame O. S. qui, depuis 5 ans, souffrait d'une névralgie a été complètement guérie à la suite d'une neuvaine à S. Antoine avec promesse de pain.

Plusieurs autres personnes ont aussi beaucoup d'actions de grâces à rendre à S. Antoine pour des faveurs obtenues.

J. ARSÈNE RICHARD Ptre.

Montréal. — J'étais malade depuis longtemps et réduite à la dernière faiblesse, lorsque je commençai une neuvaine à S. Antoine et reçus le cordon de S. François afin d'être mieux exaucée. Le mieux se déclara instantanément, et quelques jours après je pouvais sortir pour la fête du Sacré-Cœur.

L'Epiphanie. — Ma mère souffrait cruellement de douleurs névralgiques, nous la recommandâmes à S. Antoine qui daigna la soulager aussitôt. Nous publions avec reconnaissance cette faveur selon notre promesse.

Dame A. LAMARCHE, tertiaire.

Québec. — Nous demandions une faveur à N. P. S. François et à S. Antoine en promettant douze pains pour les pauvres, les exercices des 13 mardis et la publication dans la *Revue*. Nous avons été exaucés en jouissant d'un bon emploi.

Tertiaire.

St-Henri de Montréal. — Depuis un an et demi mon frère était sans ouvrage et presque découragé. J'ai résolu de m'adresser à S. Antoine. Après deux neuvaines faites en son honneur et la promesse d'une aumône au Collège Séraphique, je lui ai obtenu une excellente place.

Grand merci à notre bon Saint.

L. L.

Shawenegan. — S. Antoine et S. Joseph m'ont exaucée. Je viens aujourd'hui leur témoigner ma reconnaissance en faisant publier cette faveur dans la *Revue*.

Qu'ils soient remerciés aussi pour plusieurs autres grâces.

Tertiaire.

St-Paul l'Ermitte. — Une Dame remercie S. Antoine pour une grande grâce obtenue.



REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués à nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Trois-Rivières. — S. Antoine n'est plus le seul à faire retrouver les objets perdus. Je regrettais beaucoup la disparition d'un document qui m'était indispensable pour mes affaires. Je me suis mis en prière en me recommandant à notre bien-aimé Frère Didace. De nouveau je fis des recherches et l'objet introuvable se présenta comme de lui-même sous ma main.

Un compatriote du Frère Didace.

Montréal. — Je voudrais pouvoir apporter ici à la gloire du bon Frère Didace qui m'a guérie d'une façon merveilleuse, les attestations médicales qui feront authentiquement ressortir sa puissance. Ne pouvant encore le faire aujourd'hui je ne veux pas attendre plus longtemps pour lui témoigner mon immense reconnaissance et exciter la confiance et la dévotion envers lui.

Dlle C.

Worcester Mass. — Des contestations de famille m'avaient mise dans la pénible nécessité de répondre à mes enfants en cour de justice. Afin que le scandale fût évité et que mon cœur de mère ne fût pas soumis à cette épreuve, je suppliai le bon Frère Didace et promis de publier la grâce que j'obtiendrais par son entremise. Grâce soit rendue à Dieu, par les prières de son grand Serviteur, l'affaire s'est réglée suivant ma demande.

Dame E. M.

Deux contresignatures attestent la véracité de cette personne.

Montréal. — Mon bras était resté courbé et difforme à la suite d'un abcès. Je fis une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace et j'obtins la guérison complète de mon infirmité et de la cause qui l'avait produite.

Dlle Délia D.

Montréal. — Je souffrais horriblement depuis quatre semaines de quatre abcès qui s'étaient formés sur mon côté au-dessous

du bras gauche. Le docteur s'apprêtait à les lancer, je lui dis d'attendre au lendemain, car j'espérais que le bon Frère Didace me dirait son dernier mot ce jour-là, depuis si longtemps qu'il était supplié dans notre famille. Or le lundi même, la réponse du bon Frère fut l'ouverture spontanée des quatre abcès. Aujourd'hui la guérison est complète.

Montréal. — Octobre 1896. Notre pauvre maman souffrait d'une aliénation mentale à la suite d'un double deuil qui avait troublé ses facultés. Internée à l'asile de la Longue-Pointe, elle fut depuis sans cesse recommandée par nous au bon Frère. Or enfin nous avons obtenu gain de cause. Maman est guérie, c'est le bon Frère Didace qui l'a rendue à ses enfants.

Escanaba. — 24 Septembre 1896. Pris d'un étouffement qui devenait alarmant, je fis dire une messe en l'honneur du bon Frère Didace, et je promis de publier ma guérison dans la Revue, s'il me l'obtenait. En plus je fis une neuvaine pendant laquelle deux attaques se déclarèrent, suivies d'une guérison complète. Depuis un an que j'ai obtenu cette faveur, je suis en parfaite santé, et par reconnaissance je porte sur moi l'image du bon Frère.

—:o:—

ACTIONS DE GRACES DIVERSES

Montréal. — Avril 1897. Merci au bon S. Joseph. Nous l'avions imploré et il nous a obtenu la grâce que nous demandions.

Deux abonnés

— L'aimable et puissant S. Joseph m'a tirée des plus grands embarras d'une façon merveilleuse. Je n'ai que trop tardé à l'en remercier ici pour exciter les lecteurs à une grande confiance en lui.

— Asile de la Providence. S. Expédit m'a fait réussir dans un procès, et m'a obtenu une autre grâce surnaturelle.

Tertiaire.

Merci à Monseigneur Fabre. — J'ai invoqué notre regretté Pasteur, et il m'a fait réussir dans mon brevet. J'ai accompli mes autres promesses, il ne me reste plus qu'à le remercier avec effusion dans la Revue.

R. A. T. à S. Isidore de Laprairie.

Ste Anne des Plaines. — Béni soit S. Pierre d'Alcantara qui m'a obtenu la guérison d'un membre et plusieurs grâces importantes.

R. Dem. tertiaire

Merci au Petit Jésus. — Il m'a guérie d'une maladie très grave.

Tertiaire.

— J'étais menacée de diphtérie ; je me suis appliqué une relique de sa crèche et le bon Petit Jésus m'a sauvée.

— L'enfant Jésus que j'ai invoqué a daigné accorder une place à papa.

— Une personne ayant obtenu une grâce particulière en priant le Sacré-Cœur, désire l'en remercier publiquement.

— Une personne ayant obtenu une grâce du Petit Jésus désire rendre ce fait public.

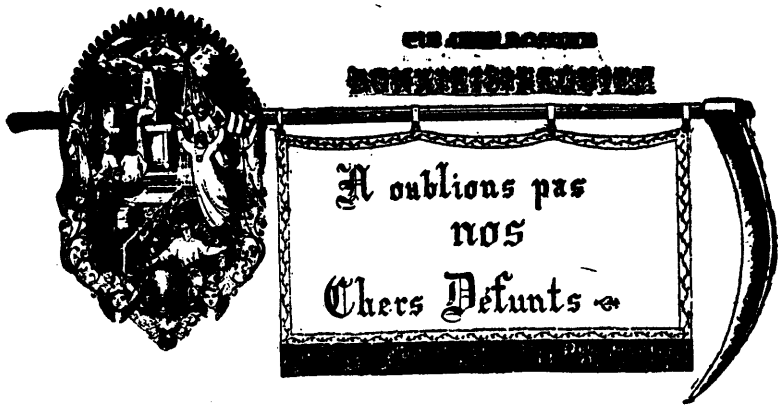
— J'étais loin des médecins, en face d'une nièce saisie d'une attaque de paralysie qui devait être fatale. Je me recommandai à l'Enfant Jésus, en me faisant aider de S. Antoine et de la bonne Ste Anne. Ma chère malade se rétablit alors, malgré les symptômes les plus alarmants. A. D. Ste Philomène

Merci à Ste Claire. — Ma jeune sœur nous inspirait de graves inquiétudes pour sa légèreté et son amour du danger. Nous avons invoqué sainte Claire, et la jeune fille comprend et accomplit aujourd'hui son devoir. D. G.

Merci à Notre Dame des Anges, la grande protectrice des Tertiaires qui m'a obtenu une grâce spéciale. Je voudrais que toutes les malades fissent comme moi l'expérience de sa bonté et de sa puissance. Dame N. H., S. Henri.

NOS PRIMES POUR L'ANNÉE 1898

A titre de simple gratitude, nous offrons cette année, une triple *Prime* à nos abonnés. 1° *Un beau volume*, rapportant quelques épisodes de la dernière guerre d'Egypte, c'est un vrai roman, tout palpitant d'intérêt pour nos Lecteurs : ce sont nos Pères de Terre-Sainte, missionnaires en Egypte, avec les Tertiaires ou Franciscaines du Tiers-Ordre Régulier qui en sont les principaux héros. Les journaux Européens, même les moins sympathiques à la Religion catholique, ont parlé avec admiration de la conduite de nos Frères et de nos Sœurs, dans cette terrible guerre. 2° *Le calendrier de l'année Franciscaine* que nos abonnés connaissent déjà. 3° *Une neuvaine au Saint-Esprit*, beau petit volume de près de 60 pages, publié surtout pour répandre davantage la dévotion au Saint-Esprit, à l'occasion de la promulgation de l'admirable Encyclique du Souverain Pontife sur le *Saint-Esprit*. Telle est la triple *Prime* que nous sommes heureux d'offrir cette année à tous ceux de nos Lecteurs qui payeront à l'avance leur abonnement pour 1898.



Dame Adwilda Laporte, en religion Sœur Victoire, décédée le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'âge de cinquante ans et dix mois, après sept années de profession.

Dès le début de la longue et douloureuse maladie qui la conduisit au tombeau, cette digne fille de saint François s'offrit à Dieu comme victime pour souffrir tant qu'il Lui plairait pour l'expiation de ses péchés, afin d'être exemptée du Purgatoire. Elle disait souvent qu'elle offrait ses souffrances pour honorer la passion de Notre-Seigneur, les douleurs de la Très-Sainte Vierge, et les Stigmates de notre Séraphique Père Saint François.

Notre Seigneur, ayant pour agréable le désir qu'elle manifestait d'unir ses douleurs aux siennes, et pour augmenter la somme de ses mérites, permit que ses souffrances redoulassent le vendredi. Depuis six semaines, les parents et les amis qui ne la quittaient pas; avaient fait cette remarque; enfin, le septième vendredi, qu'on redoutait pour elle, Notre-Seigneur appela à Lui sa fidèle servante.

Elle expira paisiblement vers six heures du matin, allant au Ciel, nous l'espérons, rejoindre son Séraphique Père qu'elle avait honoré avec tant de ferveur, depuis qu'elle en avait revêtu les Iivrées.

Dame J. Archambault, en religion Sœur Marguerite, décédée à St-Paul l'Ermite le 7 septembre après une année de profession.

Madame Alfred Bernier, en religion Sœur Ste Marguerite de Cortone, décédée à St-Hyacinthe le 27 août 1897, à l'âge de 35 ans, après 3 ans et un mois de profession.

Dame Narcisse S. Aubin, née Mathilde Gougeon, en religion Sœur Ste Marguerite, décédée à St-Laurent dans le courant de septembre.

Dame Daniel Martineau, née Hermine Lafleur, en religion Sœur S. Daniel, décédée en septembre dans la Fraternité de St-Laurent.

Delle Marie Loiseau, de l'Association du chemin de croix perpétuel, décédée à Québec dans le courant de septembre.

Delle Marie Louise Goudreau, de la Fraternité de N.-D. des Anges, décédée à Montréal le 9 août 1897, après avoir fait profession sur son lit de mort à l'âge de 17 ans.

Dame Veuve Jean St-Pierre, en religion Sœur S. Jean, décédée subitement à St-Roch de Québec le 22 août, à l'âge de 80 ans, après cinq années de profession.

Sa mort subite n'a pas été imprévue, elle s'y préparait depuis longtemps, elle s'approchait très souvent des Sacrements. Le Tiers-Ordre faisait toute sa joie et son bonheur ici-bas. Chrétienne dans la force du mot elle éleva ses enfants si bien qu'aujourd'hui tous sont entrés dans le Tiers-Ordre et s'y distinguent par leur ferveur exemplaire.

Delle Séraphine Lafrenière, décédée à Montréal le 10 septembre à l'âge de 70 ans.

Dame Jos. Grenier, décédée à Montréal à l'âge de 51 ans, après 16 années de profession.

Delle Marie Léda Langlois, en religion Sœur Marie du Calvaire, décédée à St-Sauveur de Québec le 1er septembre, après 6 années de profession, dans la 40e année de son âge.

Dame Céline Painchaud, en religion Sœur Ste Philomène, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre dans sa 31e année.

Montréal. — Dame Bells, décédée après 5 ans de profession.

Dame Joseph Grenier, après 19 ans de profession.

Dame Lefebvre.

Delle Sénécal qui a fait profession sur son lit de mort.

Dame Veuve Martin Brennan, née Mary Coury, décédée le 22 septembre 1897. C'était une des plus anciennes Sœurs de la Fraternité.

Laprairie. — Dame Emery Brosseau, née Maria Ste Marie, décédée le 1er octobre.

La Présentation. — Delle Régina Phaneuf, décédée le 13 décembre 1896, à l'âge de 23 ans.

Delle Eléonore Jacques, le 13 janvier 1897, à l'âge de 80 ans.

Delle Christine Petit, le 12 mars 1897, âgée de 64 ans.

Dme Edouard Arpin, le 3 juin 1897, âgée de 87 ans.

Dame Joseph Bouvier, le 15 juillet 1897, âgée de 24 ans.

Delle Cordélia Bérard, le 19 juillet 1897, âgée de 32 ans.

Dame Jos. Phaneuf, le 28 août 1897, âgée de 75 ans.

Québec. — Défunts de l'Association du chemin de croix perpétuel :

M. Prospère Larose, décédé à l'âge de 41 ans.

Dame Elise Boutin, décédée à l'âge de 41 ans.

Dame Adelaïde Bédard, décédée à l'âge de 43 ans.

Dame Eulalie Déry, décédée à l'âge de 68 ans.

M. Ferdinand Gauvreau, décédé à l'âge de 50 ans.

M. Pierre Daspe, décédé à St-Sauveur le 30 septembre, à l'âge de 58 ans, après 2 mois de noviciat. Il faisait également partie de la Fraternité.